

LES NOUVELLES INSTALLATIONS du département des CARTES ET PLANS de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE 11 juin dernier ont été inaugurées les nouvelles installations du Département des Cartes et Plans qui s'inscrivent dans le vaste programme d'aménagement de la Bibliothèque nationale arrêté par M. Julien Cain il y a plus de vingt ans, peu après son arrivée rue de Richelieu et aujourd'hui en grande partie réalisé.

Avant de se trouver dotées de ces locaux modernisés, les collections de cartes de la Bibliothèque nationale ont connu bien des vicissitudes. Au début du siècle elles se trouvaient installées au premier étage de l'Hôtel Tubeuf. La salle de travail en occupait la partie centrale, tandis que la chambre de Mazarin, les deux salles qui lui faisaient suite dans l'aile ouest de l'Hôtel (1), deux autres salles qui assuraient la communication avec la Galerie Mazarine (2) et une longue galerie accolée au Magasin central des Imprimés, servaient de magasins. Un balcon, ménagé dans la plupart des salles, sans souci de rompre l'harmonie voulue au XVII^e siècle, coupait les grandes fenêtres en leur milieu, mais avait permis d'utiliser toute la hauteur des murs pour les rayonnages destinés aux atlas et aux livres.

En 1926, la chambre de Mazarin était restaurée (3) et la surface des magasins se trouvait diminuée d'autant. En 1937, l'édification du nouveau Cabinet des Estampes, auquel venait d'être affectée toute l'aile ouest de l'Hôtel Tubeuf, amputait la Section de tous ses magasins et d'une petite partie de la salle de travail. Les cartes du nouveau fonds, les plus nombreuses, furent entreposées à l'Institut de Géographie de l'Université de Paris où M. de Mar-

(1) Aujourd'hui salle de la Réserve du département des estampes.

(2) Aujourd'hui, vestibule sur lequel donnent le département des cartes et plans, la galerie Mazarine, et l'escalier du département des estampes.

(3) Lorsque je fus affectée à la section des cartes, en 1921, nul ne pensait que des boiseries se cachaient derrière l'andrinople poussiéreux qui recouvrait ses murs. Elle était encombrée de lourds panneaux de bois noir qui avaient été utilisés en 1912 pour une exposition et qui masquaient trois portes et l'emplacement des glaces.

tonne accepta de les abriter pendant la durée des travaux qui devaient être terminés en deux ans. L'ancien fonds fut tant bien que mal logé dans la salle de travail et dans les deux pièces qui lui faisaient suite vers l'est. Celles-ci étaient occupées par la Bibliothèque des Sociétés Savantes qui fut transportée dans les magasins de la salle des Périodiques.

Lorsque la guerre éclata, le Cabinet des Estampes était loin d'être achevé et l'aménagement des nouveaux locaux destinés à la Section des Cartes n'avait pas encore été commencé. C'est à la fin de 1940 qu'il fut décidé de l'entreprendre.

Toute la partie centrale de l'Hôtel Tubeuf, dont l'atelier de reliure trop à l'étroit abandonnerait le rez-de-chaussée, était affectée aux collections de cartes. Comme pour le Cabinet des Estampes, on se trouvait devant l'obligation de n'altérer en rien l'aspect extérieur des bâtiments, classés monuments historiques. Mais cette obligation soulevait surtout des difficultés de construction. Liberté entière étant laissée pour les transformations intérieures, il était possible de concevoir, malgré la rigidité du cadre, un ensemble qui répondît aux exigences d'une cartothèque.

Pendant plus de dix ans, architectes (4) et bibliothécaires ont collaboré (5) en étroite liaison. Ils se sont trouvés devant des problèmes qui se posent rarement, tout au moins à cette échelle, et qu'aucune réalisation récente, soit en France, soit à l'étranger, ne les aidait à résoudre. Il est permis de dire que les nouvelles installations, bien que conditionnées jusque dans le détail par les besoins, très particuliers sur certains points, du Département des Cartes et Plans, peuvent servir de modèle (6). Aussi nous paraît-il intéressant de donner ici un bref historique des travaux, en même temps que quelques précisions d'ordre technique.

*

**

Le plan général fut tout d'abord arrêté dans ses grandes lignes. L'ordonnance du vieil Hôtel serait autant que possible conservée. Les appartements nobles du premier étage seraient affectés aux salles de travail (salle de communication, salle de la réserve, secrétariat, bureaux). Les magasins prendraient place au sous-sol (trois étages à creuser), à l'entresol (rétabli sur toute la longueur du bâtiment) et dans les deux étages des combles. Au rez-de-chaussée, on aménagerait une salle des entrées qui servirait aussi à la consultation des très grandes pièces. Un escalier intérieur continuerait à relier

(4) C'est M. Roux-Spitz, architecte de la Bibliothèque nationale depuis 1932, qui s'est trouvé chargé de la transformation de l'hôtel Tubeuf. Il a été secondé par deux de ses collaborateurs : MM. Marmillod et Oddos.

(5) M. Poindron, jusqu'en 1945, puis M. Froehlich m'ont aidée à résoudre toutes les questions de bibliothéconomie. Sur bien des points, j'ai fait appel à l'expérience de M. Rieunier, secrétaire général de la Bibliothèque nationale en même temps que j'avais recours à son aide dans les difficultés de tous ordres soulevées par ces réalisations.

(6) Il ne se passe pas de semaines sans qu'un institut de géographie français (Caen, Lille, Grenoble), en voie de réorganisation, une cartothèque étrangère (bibliothèque de l'Army Map Service, Library of Congress, cartothèque du Centro de Pesquisas de Geografia, de Rio de Janeiro), ne nous demande des photographies et des plans.

les trois charmantes petites pièces de l'avant-corps, dont une à mi-étage, qui deviendraient salle de catalogues et bureaux de bibliothécaires. Les installations mécaniques enfin disposeraient du quatrième sous-sol.

Certains éléments de décoration furent aussi choisis. Les globes de Coronelli monteraient la garde à l'entrée. Le plafond à caissons, attribué à Vouët, qui se trouvait dans la salle de communication, en face de l'avant-corps, serait transporté dans la Salle de la Réserve où il s'encadrerait mieux. Dans cette même pièce seraient conservés les portefeuilles armoriés de la collection d'Anville et, tout au bout des salles de travail, la mappemonde de Sébastien Cabot dirait quelle merveilleuse aventure a été la découverte de la Terre.

Puis les véritables études furent entreprises. Il fallut compter et métrer. Un inventaire rigoureux des collections permit d'indiquer aux architectes, compte tenu des accroissements, l'importance exacte de chaque série avec ses caractéristiques et la place qui lui était nécessaire. En partant de ces données, ils purent établir les plans sur lesquels, ensemble, nous avons, pendant des années, travaillé. Que de calculs et de mesures, de recherches et de retouches, que de notes et de projets avant que tout soit en place... sur le papier ! Mais dès 1948, nous savions dans quel casier irait prendre place tel portefeuille ou quelle largeur aurait telle table.

Les travaux commencèrent en 1941 et furent arrêtés par les autorités allemandes en 1942. Le chantier ayant été rouvert en 1946, ils progressèrent dès lors sans interruption au rythme des attributions de crédits que l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale put obtenir des Pouvoirs publics en plaçant la cause de la plus importante cartothèque du monde.

Les murs n'offrant pas une solidité suffisante, il fallut construire à l'intérieur du vieil édifice une ossature indépendante de béton armé en commençant... par le haut et en faisant descendre du toit jusqu'aux nouvelles fondations les poteaux de soutènement. Toute la partie centrale de l'Hôtel Tubeuf fut étayée, évidée, ressemblant bientôt à une immense cage à mouches, puis consolidée, cloisonnée à nouveau de planchers, avant que n'intervienne le creusement de l'excavation, profonde de 7 m. 50 à 10 m., où allaient se loger quatre étages de sous-sols (7).

Auparavant, les collections du Département des Cartes et Plans qui étaient restées rue de Richelieu (8), avaient été déménagées et disséminées entre cinq magasins (9). La salle Mortreuil, sommairement transformée, était devenue salle de communication pour le public et salle de travail pour le personnel.

A la fin de 1953 les installations techniques étaient en place (10), tout était

(7) La partie basse des fondations est à 14 m. au-dessous du niveau du sol. Deux cours anglaises en bordure du jardin et de la cour permettent l'éclairage et l'aération des sous-sols. Le quatrième sous-sol qui est encore au-dessus du niveau de la nappe souterraine, a cependant reçu un cuvelage étanche en asphalte.

(8) Les collections transportées rue St-Jacques, en 1937, y demeurèrent jusqu'en juin 1944. Elles furent alors rapportées à la Bibliothèque nationale par mesure de sécurité.

(9) Magasin attenant à la salle Mortreuil, sous-sol Colbert et crypte Pascal, au département des périodiques, magasin de L. du département des imprimés, premier sous-sol du département des estampes.

(10) Chauffage par le sol avec conditionnement d'air et régulation automatique (maison Tunzini). Protection contre l'incendie assurée par un système d'extinction automatique (CO²), dans les magasins, et de détection automatique dans les salles de travail et les bureaux (maison Téalémit).

pratiquement terminé. L'emménagement des collections put commencer le 8 février 1954 ; coupé de temps d'arrêt, il a été achevé le 13 avril (11).

Les nouvelles installations présentent certaines particularités que nous voudrions signaler brièvement.

SALLES DE TRAVAIL

C'est au premier étage de l'Hôtel Tubeuf rajeuni que le grand public, auquel la complexité des problèmes de construction échappe souvent, comprend que les architectes ont réalisé ici une œuvre exceptionnnele. Il suffit de pénétrer dans les salles de travail pour subir une sorte d'enchantement, celui qui vient d'une harmonie sans discordance. Avec un rare bonheur, M. Roux-Spitz et ses collaborateurs ont prouvé qu'il est possible de transformer un vieux logis et de l'adapter à une activité spéciale sans le défigurer pour autant. Guidés par un goût très sûr, ils ont su revêtir de boiseries (12) aux lignes modernes les murs anciens, compléter de hublots au plafond l'éclairage des belles lampes de bronze aux abat-jour Empire, sans rendre jamais sensible le décalage des siècles. La teinte blonde du chêne clair qu'ils ont choisi pour le mobilier comme pour les lambris met en valeur, dans la salle de communication, les rouges et les bruns des reliures et, dans la Salle de la Réserve, sous le plafond de Vouët aux éclatantes couleurs, avec les tons fauves des portefeuilles, les verts éteints et les dorures assourdies des vieux globes (13), elle ordonne une symphonie des plus heureuses.

Leurs préoccupations esthétiques n'ont pas fait oublier aux architectes les exigences techniques auxquelles ils devaient répondre. Fichiers, rayonnages pour les usuels, casiers pour les atlas, tables pour le travail graphique (14), meubles pour les vélins (15) peuvent certes satisfaire les bibliothécaires les plus

(11) Pour donner une idée de l'importance de cette opération, il suffit d'indiquer qu'elle a porté sur 2367 portefeuilles (57 de format A, 382 de format B, 796 de format C, 1132 de format D.), 3000 atlas, 1000 m. de volumes in-8° et in-4°, 370 rouleaux, 600 vélins et 130 cartes de grandes dimensions conservées suspendues. On peut évaluer à 800.000 le nombre de feuilles (cartes conservées dans les portefeuilles ou dans les atlas).

(12) Elles ont été exécutées par la Maison Peignen.

(13) De chaque côté de la carte de Sébastien Cabot ont été ménagées des vitrines encastrées dans le mur. Un éclairage indirect permet de bien voir les globes et les instruments qui y sont exposés.

(14) Les embrasures des fenêtres très profondes sont occupées dans la salle de communication, du côté cour par des casiers pour les atlas dont le dessus forme table de consultation. Du côté jardin (qui jouit de l'éclairage au nord), par de larges tablettes où l'on peut travailler debout, ou assis sur un tabouret.

(15) On indique plus loin ce que ces meubles ont de particulier. Les deux meubles, de 1 m. 26 de haut et de 1 m. 55 de longueur, en partie encastrés dans le mur au-dessous des vitrines, contiennent les vélins de la grande réserve (vingt cartes par meuble). Deux autres meubles de 1 m. 05 × 3 m. 10 plus bas (1m. 05), servent de tables pour la consultation des vélins. Ils contiennent trente-six cartes chacun.

Certains perfectionnements de détail ont été apportés au modèle des anciennes tables de hauteur normale, les nouvelles tables présentent un large plateau (1 m.), légèrement incliné, formant pupitre. Du côté où l'on s'assied pour travailler, une barre de protection de 0 m. 025 d'épaisseur, est posée à 0 m. 025 du bord. Ainsi les cartes, qui peuvent glisser entre la table et la barre ne risquent pas d'être cassées. De l'autre côté, un rebord horizontal de 0 m. 20 de largeur permet de poser une lampe ou de menus objets. Le dessous des tables est occupé en partie par des casiers à six étagères qui peuvent recevoir soit des portefeuilles, soit des atlas de grand format.

exigeants, mais ils s'intègrent si heureusement dans l'ensemble qu'il n'en compromettent en rien la sobre élégance. Les tables de travail elles-mêmes, spécialement étudiées cependant pour la consultation des cartes (16), en soulignant de leurs deux longues lignes parallèles l'enfilade des salles, semblent guider le regard vers cette mappemonde, aperçue dès le seuil, qui consacre la nouvelle destination des appartements de Mazarin.

SALLE DES ENTREES

Chacun sait d'expérience que la manipulation des cartes, toujours délicate et fatigante, exige beaucoup de place. Aussi toute cartothèque doit-elle disposer d'une pièce spécialement équipée pour le travail courant.

La salle qui a été affectée aux entrées est venue remplacer au rez-de-chaussée l'atelier de reliure. Suffisamment spacieuse (17) et bien éclairée, elle a de plus l'avantage d'être d'accès très facile, certaines livraisons pouvant être faites directement par l'entrée de la rue des Petits-Champs et la cour. Elle a été dotée d'un mobilier qui a été longuement étudié et qui, à l'usage, se révèle très pratique (18).

Deux meubles-tables, de dimensions inusitées, en occupent la plus grande partie. Leur hauteur (1 m. 05) a été fixée de façon que le travail debout, ou assis sur un tabouret, y soit facile. Leurs grands plateaux qui ont respectivement 4 m. \times 2m. et 4 m. \times 1 m. 50 servent à toutes les manipulations (tri des cartes, classement des collections, préparation des trains d'entoilage, etc.). En dessous des plateaux, et un peu en retrait (0 m. 25), six séries de dix larges tiroirs (19) permettent de classer sans retard les pièces récemment entrées, suivant leur provenance (dépôt légal, dons, acquisitions, échanges) ou leur destination (inscription aux registres d'inventaires ou aux bulletins de suite, estampillage, catalogage, entoilage, réparation, photographie, etc.). Economie de temps et de peine... de détériorations et d'erreurs aussi.

Comme au premier étage, les profondes embrasures des fenêtres ont été utilisées. Du côté jardin, des bureaux d'amples proportions (2 m. 25 \times 1 m.) s'encastrent dans les petits alvéoles. Du côté cour, trop souvent ensoleillé pour des tables de travail, ce sont des casiers à contre-jour, où les paquets de cartes sont entreposés à leur arrivée.

Entre les fenêtres sont réunis, dans des fichiers spéciaux les bulletins de suite et, sur des rayonnages, tous les registres d'entrée (dépôt légal, dons,

(16) C'est là qu'a pu être installé le grand meuble pour les cartes suspendues dont il sera question plus loin.

(17) Il a été réalisé par la Maison Martin.

(18) La hauteur des tiroirs est de 0 m. 045, et leur longueur de 1 m. 33. Leur profondeur varie, pour quarante d'entre eux elle est de 0 m. 93, et pour les vingt autres de 0 m. 43.

(19) La recherche d'une pièce dans un tiroir suppose la manipulation malaisée de nombreuses liasses, tandis qu'elle est très facile dans un portefeuille descendu du casier, placé debout et simplement entrouvert afin que les cartes ne puissent glisser. Il suffit de feuilleter les cartes pour trouver celle qu'on désire et on la retire sans peine.

échanges, acquisitions), d'inventaire (entrées dans les différentes séries) ou d'inscription (doubles, entoilage, reliure, photographie, etc.), ainsi qu'une petite collection d'usuels indispensables au travail de catalogage (dictionnaires, atlas, catalogues des divers services cartographiques, etc.).

C'est en effet dans cette salle que sont cataloguées toutes les cartes récemment entrées. C'est là aussi qu'elles sont estampillées, en sorte qu'elles ne la quittent que pour être mises en place dans les magasins.

MAGASINS

L'aménagement des magasins a été étudié de façon à assurer aux différents documents les meilleures conditions de conservation.

Puisqu'il est aujourd'hui généralement admis que les cartes et les volumes de grand format doivent être conservés à plat, il a été décidé d'étendre à toutes les cartes qui mesurent plus de 24×30 cm. et à tous les volumes ayant plus de 45×30 cm., le mode de conservation dont bénéficiaient déjà les cartes de grandes dimensions.

Renonçant à adopter pour les cartes les meubles à tiroirs métalliques dont l'usage s'est répandu dans de très nombreux pays, la Bibliothèque nationale est demeurée fidèle à l'emploi de portefeuilles placés dans des casiers, ce système ancien que certains jugeront périmé se révélant encore comme le plus pratique (19). Restait pourtant à le perfectionner. Les casiers de bois, que Jomard connut, ont été remplacés par des casiers métalliques dont les étagères sont constituées par des rouleaux (20). Ainsi les frottements sont réduits et la course du portefeuille, lorsqu'on veut le retirer de sa case ou l'y remettre, se trouve aidée. Comme au Cabinet des Estampes, à sa sortie du casier, le portefeuille est reçu dans un cartonnet en forme de V qui évite toute chute brutale sur le sol et permet de l'entrouvrir facilement. Ce sont les mêmes casiers qui sont utilisés pour les livres et les atlas.

Le maniement des portefeuilles, souvent de grandes dimensions et très lourds (ils peuvent peser plus de quarante kilos), n'est possible que jusqu'à une certaine hauteur. Ainsi la dernière étagère des casiers n'est-elle qu'à 1 m. 40 du sol. La partie supérieure des meubles, qui mesurent 2 m. 25 de haut, est utilisée pour les volumes conservés debout (un rang ou deux suivant les formats).

La classification qui a été introduite en 1882 par Léopold Delisle pour les collections de la Section des Cartes et Plans est basée, pour les cartes comme pour les atlas et les livres, sur la distinction des formats (21). Cinq

(20) Cette disposition avait déjà été employée au cabinet des estampes pour les recueils de grand format par la Maison Baudet-Donon et Roussel, qui a encore perfectionné le roulement des rouleaux. Les étagères, qui comptent sept, neuf, ou dix rouleaux, suivant les dimensions des casiers, sont mobiles et leur écartement peut être réglé à volonté.

(21) Ainsi se trouvait déjà implicitement formulée la deuxième règle d'importance capitale pour la conservation des cartes, qui est elle aussi aujourd'hui généralement admise : une carte ne doit être ni coupée, ni pliée.

séries, qui correspondent chacune à un format différent, ont été ainsi ouvertes (22).

Tout naturellement, dans les nouveaux bâtiments, un étage de magasins a été réservé à une seule série de cartes et de volumes, c'est-à-dire à un seul format (23). De ce fait, les recherches sont simplifiées, mais surtout l'équipement a pu être réalisé de façon rationnelle. A un même étage, toutes les rangées de casiers comprennent le même nombre d'éléments (24) de mêmes dimensions et l'écartement entre deux rangées est toujours le même (25).

La disposition générale est identique à tous les étages des magasins (26). Deux allées ont été ménagées le long des fenêtres et les rangées de casiers placés dos à dos perpendiculairement à ces allées (27). Enfin, de loin en loin, des casiers à cartes, qui ne comptent que sept étagères, forment tables. Au deuxième étage un bloc de casiers de 1 m. 05 de haut a été ainsi aménagé. Recouvert d'un plateau mobile en contreplaqué, il se transforme en grande table à dessin où peuvent être exécutés certains travaux cartographiques.

Certaines pièces cependant, comme les cartes sur vélin ou les cartes en rouleaux, exigent des conditions de conservation particulières.

Depuis de longues années le sort de nos cartes sur vélin me préoccupait. Presque toutes ces pièces sont précieuses autant par leur intérêt scientifique que par leur décoration et certaines connues du monde entier, véritables œuvres d'art, comptent parmi les plus anciens et les plus importants monuments de la cartographie. Leurs enluminures doivent être protégées tout en essayant de limiter les déformations du vélin, sensible à toutes les variations climatiques.

Une enquête auprès de quelques carto-thèques particulièrement riches en vélin m'avait montré que, pas plus qu'à la Bibliothèque nationale, on ne savait

(22)	Format A :	124	×	88.	
	»	B :	110	×	80.
	»	C :	100	×	70.
	»	D :	68	×	54.
	»	F :	30	×	24.

(23) Les plus grands formats (A et B), ont été placés le plus près possible des salles de travail. Ils occupent l'entresol qui est en relation directe avec la salle de communication. C'est à l'extrémité est de cet étage, presque complètement à l'abri de la lumière du jour qu'est aussi installée la réserve, isolée par des portes grillagées. Le premier sous-sol est réservé au format C, le second sous-sol au format D, le troisième sous-sol au format F, et les combles aux doubles de tous formats, aux globes et aux cartes conservées en rouleaux.

(24)	Une rangée comprend un nombre d'éléments qui varie avec les formats :
	Format A : 4 éléments.
	» B : 4 éléments plus l'élément de format D.
	» C : 5 éléments.
	» D : 7 éléments.

(25) Cet écartement est conditionné par la largeur des portefeuilles. Pour pouvoir les retirer des casiers, il faut ménager entre ceux-ci la place du portefeuille et celle qu'occupera un homme pour effectuer les mouvements nécessaires. Voici pour les différents formats l'indication de l'écartement ménagé entre deux rangées de casiers :

(25)	Format A :	1 m. 50.
	»	B : 1 m. 38.
	»	C : 1 m. 25.
	»	D : 0 m. 97.

(26) Chaque étage mesure 7 m. 60 de large et 26 m. de long (32 à l'entresol).

(27) L'allée côté cour a 0 m. 72 de large, et l'allée côté jardin, pour le passage du chariot, 1 m. 20.

encore à l'étranger quelles mesures de préservation prendre. Après bien des tâtonnements, notre atelier de reliure (28) a pu proposer une présentation qui a été jugée excellente par tous les spécialistes. Chaque carte restaurée et aplanie, est appliquée sur une feuille de contreplaqué par un passe-partout en carton épais que de petites vis de cuivre fixent au bois. Un certain jeu est ainsi laissé au vélin simplement pincé sur ses bords. Une percale glacée qui se rabat sur la pièce la protège de la poussière. Les feuilles de contreplaqué qui supportent les cartes prennent place, comme des étagères mobiles, dans un meuble muni de portes. Ainsi les pièces peuvent être consultées, photographiées, exposées sans qu'il y soit jamais touché.

Les quelque six cents vélin que possède le Département vont être montés de cette façon. Mais quelques-uns sont de trop grandes dimensions pour pouvoir être conservés à plat. Ils sont suspendus dans deux armoires spéciales à des potences mobiles autour d'un pivot (29).

Une carte conservée roulée est vouée à la détérioration, sont forcés de reconnaître les bibliothécaires de cartothèque. Un de nos soucis a été de défendre, autant que faire se peut, les cartes roulées contre une destruction plus ou moins rapide, mais malheureusement presque certaine (30). L'idéal serait de les dérouler et de les conserver suspendues à l'abri de la lumière et de la poussière. Mais comment ? Après de nombreuses études, la Maison Baudet-Donon et Roussel a trouvé un très ingénieux dispositif qui a déjà fait bien des envieux.

Les cartes enfermées dans un grand placard sont accrochées à des barres fixées à de petits chariots mobiles sur des rails placés au plafond. Lorsqu'on veut consulter l'une d'elles, il suffit d'ouvrir le placard et de la dégager en faisant avancer dans la salle avec une perche toutes les cartes qui se trouvent devant elle. Elle peut alors être étudiée sans qu'il soit nécessaire de la décrocher (31). Un tel meuble n'a que l'inconvénient de prendre beaucoup de place et de coûter fort cher.

Il a donc fallu se résigner à conserver en rouleaux un grand nombre de pièces.

(28) M. Desbrosses, le chef d'atelier, a étudié personnellement la conservation des vélin.

(29) Ces meubles, qui ont été étudiés et réalisés par la Maison Baudet-Donon et Roussel, mesurent respectivement 2 m. 50 × 1 m. 30, et 2 m. 25 × 1 m. 30, et comprennent six à neuf potences. En suspendant deux cartes dos à dos à la même potence, ils peuvent donc contenir douze et dix-huit pièces.

(30) La série des cartes conservées en rouleau a fait tout d'abord l'objet d'une révision particulièrement attentive. Toutes les pièces qui pouvaient trouver place dans un portefeuille ont été démontées et sont désormais conservées à plat. Parmi les cartes de trop grandes dimensions pour être versées dans les séries normales, on a choisi celles qu'il fallait d'abord préserver (cartes manuscrites, très belles pièces gravées), et qui seraient conservées déroulées et suspendues. Les cartes qu'on a été forcé de laisser roulées, ont été réparties suivant leur taille entre les différents meubles.

(31) Ce meuble a été installé dans la salle des entrées où la hauteur sous plafond était suffisante (3 m.). Comme on pouvait disposer d'un panneau mural de 6 m. de long, on a placé côte à côte deux systèmes de suspension sur rails dont les barres mesurent respectivement 3 m. et 1 m. 65. Les rails ont 4 m. 45 de long (dont 1 m. 85 à l'intérieur du placard). Chaque système de suspension compte 25 barres. En accrochant deux cartes dos à dos à la même barre, on peut suspendre dans ce meuble une centaine de cartes. Il est fermé par deux rideaux coulissants en bois articulé (rideau Baumann), qui glissent latéralement.

Des armoires métalliques d'un modèle déjà employé où les rouleaux sont conservés verticalement, une rangée dans le fond, une rangée le long des vantaux de la porte ont été établies pour les pièces de plus petites dimensions.

Les pièces de grandes dimensions ont trouvé place dans des meubles d'un modèle nouveau où elles sont conservées suspendues horizontalement à des montants par les deux extrémités du bâton sur lequel elles sont fixées. Trois de ces meubles, que ferment des portes à glissières, sont déjà en place (32).

Ces modes de conservation ont malheureusement l'inconvénient de nécessiter une numérotation spéciale des pièces.

*

**

En terminant, je voudrais insister sur l'incidence que des questions d'ordre pratique ont eue dans le domaine scientifique. Pour préparer les nouvelles installations, nous avons été obligés de préciser des définitions, de fixer des règles, d'établir des classifications, d'entreprendre des inventaires et des catalogues nouveaux, de revoir en somme toute l'organisation interne du Département. Ces quinze années, qui semblent surtout chargées de soucis matériels ont été aussi riches de recherches. Elles ont engagé l'avenir dans tous les domaines et si les responsabilités prises n'en sont que plus lourdes, elles sont aussi plus cohérentes. C'est un rare privilège que d'être amené à coordonner la vie de collections aussi importantes que celles du Département des Cartes et Plans.

MYRIEM FONCIN,

Conservateur en chef du Département des Cartes et Plans.

(32) Ces meubles ont été eux aussi étudiés et construits par la Maison Baudet-Donon et Roussel. Deux meubles mesurent 5 m. 30 de long et le troisième 4 m. 50. Chaque meuble comprend vingt-cinq montants. Il a été souvent possible de suspendre deux rouleaux à un même montant en complétant la longueur d'un grand rouleau par un plus petit.